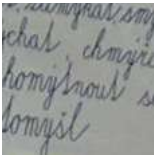


L'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés, Ecole élémentaire de la ville de Most

La réalisation présente l'approche globale et sur le long terme, mise en œuvre par un établissement scolaire pour l'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés et totalement transformés. La ville de Most, où se situe l'école, a connu une période très difficile à la suite de la décision du gouvernement, en 1964, de donner la priorité à l'exploitation de mines de charbon à ciel ouvert. A l'exception d'une petite partie de son territoire, la ville a alors été totalement détruite. Les habitants ont été déplacés dans la ville nouvelle, construite à quelques centaines de mètres de la localité d'origine. L'environnement immédiat a fortement souffert de l'exploitation du charbon à ciel ouvert. Grandes mines à ciel ouvert, amoncellements de scories (terrils), mais aussi parcelles remises en culture constituent le paysage alentour. Ces nouveaux paysages abritent quelques-uns des aménagements qui font la fierté de Most – l'autodrome, l'hippodrome, l'aquadrome, l'aérodrome, ainsi que les zones de loisirs Benedikt et Matylda. L'école élémentaire enseigne aux enfants comment comprendre et résoudre les questions environnementales, et comment appréhender l'interaction entre exploitation durable des ressources naturelles, paysage et environnement sain, pour replacer les choses dans leur contexte historique. L'école sensibilise également les enfants à la façon dont ils peuvent contribuer à prendre soin du paysage dans lequel ils vivent.



Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. « L'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés » est un modèle exemplaire d'éducation et de sensibilisation d'élèves vivant dans des territoires fortement industrialisés. La réalisation permet de développer un sentiment d'appartenance à un paysage ainsi qu'une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement et des générations futures. Fondée sur la participation active des jeunes enfants, cette démarche éducative permet de les encourager à agir en citoyens soucieux de l'avenir du paysage.